



COMMISSION NATIONALE BMX

Réunion du 19 janvier 2008 à Rosny sous Bois

PROCES VERBAL

Présents :

Mr Jean PITALLIER	Président de la FFC
Mr Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
Mr Mickael BOURSEAU	Membre
Mr Joël MARTINEZ	Membre
Mr Eric PIHET	Membre
Mr Bruno QUAEGBEUR	Membre
Mr Frédéric JOURDAN	Membre
Mrs Jacques PERRAGUIN	Membre
Mr Bernard BOUTIN	Invité
Mr René NICOLAS	Personnel Fédéral
Mr Fabrice VETTORETTI	Entraîneur national

Ouverture de la réunion à 8 heures 30

L'ensemble de la CNBMX remercie Le Président de sa présence et de son implication dans le BMX notamment lors du dernier Indoor de St Etienne ou il fut présent pendant toute la durée de l'épreuve.

1 – Retour d'expérience sur les épreuves officielles

Les épreuves de Tréguieux (1043 pilotes) et de Besançon (1247 pilotes) ont été d'un très haut niveau sportif et une réussite au niveau de l'organisation. Il faut féliciter ces deux clubs que l'on peut compter parmi les grands organisateurs et que l'on souhaite retrouver prochainement comme candidats à d'autres épreuves officielles.

L'Indoor de St Etienne comptait cette année pour le Championnat d'Europe, ce qui a eu pour effet de faire augmenter considérablement le nombre de pilotes (1884). L'organisation générale du club de St Etienne a été très bonne mais le timing n'a pu être tenu suite à de nombreuses chutes provoquant de longues interruptions. Les secours ont été très sollicités et leurs déplacements trop visibles

Sur cet indoor, malgré la visite d'homologation, l'ensemble des travaux demandés n'ont pu être réalisés. La conception et la réalisation de la piste sont en cause et nous devons absolument rassurer les autres pays européens qui ne nous renouvelleront pas leur confiance si le prochain indoor devait à nouveau souffrir de ce type de problème.

Ce constat nous amène à mettre en place immédiatement (indoor de Douai) un poste de référent qui va suivre les projets de pistes indoor de la conception plan à la réalisation terrain.

Une réflexion générale sur la réduction du nombre de pilotes, de la mise en valeur du créneau « Elite » sur les épreuves du CPP doit être engagée, pour cela un groupe de travail sera constitué en 2008 afin de proposer des mesures applicables en 2009/2010.

2 –Partenariat FFC et Look O Look

Nous avons le plaisir de compter un partenaire pour la saison 2008 de BMX. Cette société hollandaise fabricant des confiseries (n° 3 mondial) cherche à augmenter son potentiel sur le marché français et le BMX est la cible choisie pour y parvenir. Un partenariat a été signé fin 2007 avec un partage financier Fédération / clubs.

Les épreuves retenues pour ce partenariat sont : Indoor de Douai – Coupes de France Petit-Couronne et La Chapelle St Mesmin – TFBMX à Vesoul – Championnat de France à Compiègne – Indoor de St Etienne.

Monsieur Bert van de Made responsable pour la France est venu présenter sa société et le partenariat aux membres de la CNBMX et organisateurs concernés le dimanche 20 janvier.

3 – Modification de la réglementation

6.1.070 Les mousses de protection

Les mousses de protection suivantes, d'une épaisseur minimum de 1 cm, sont recommandées :

- I. Une mousse qui entoure la barre transversale du guidon ;
- II. Une mousse qui entoure le tube supérieur du cadre ;
- III Une mousse qui couvre la potence.

6.7.003 La butte de départ

A compter du 1^{er} janvier 2008, la grille de départ ne peut être mue par un piston, si celle-ci n'est pas de type sécurisé (avec certification).

Cette direction s'applique à tous les niveaux de circuit.

4 - La signalisation – Moyens de départ

Moyens automatiques

Une nouvelle version des ordres de la boîte vocale, induisant un départ de type aléatoire peut être utilisée en compétition .

5 – La compétition – Déroulement de l'épreuve

Affichage

L'affichage d'une race est considéré comme un appel.

Un pilote absent en pré-grille n'est pas rappelé sur la grille de départ et est considéré comme défaillant. Il lui est alors octroyé pour chaque absence, un score équivalent au nombre de participants dans sa série + 2 points.

Cette règle est valable pour la première et/ou deuxième manche de qualification.

Une absence dans la troisième manche ne permet pas au coureur de participer à la suite de la compétition, le pilote ne marquera pas de point pour l'épreuve concernée.

4 – Clubs de Division Nationale

A ce jour 8 clubs ou ententes ont présenté des dossiers complets dans les délais prévus.

DN 1 clubs : La chapelle St Mesmin – Dardilly – Lempdes –

DN 1 ententes : Pays de la Loire – Vaucluse –

DN 2 clubs : St Briec – Voisins le Bretonneux

DN 2 entente : Touraine BMX

Un dossier a été présenté par le club de Beynost avec une demande de dérogation pour une montée de pilote en catégorie Elite. Compte tenu que ce pilote a commencé sa saison dans une autre catégorie la CN émet un avis défavorable à cette demande.

Des dossiers ont également été présentés mais incomplets sur le plan administratif. Il a été demandé à ceux-ci de régulariser afin de pouvoir valider leurs candidatures lors du Conseil d'Administration du 2 février.

DN 1 clubs : Les Pennes Mirabeau

Compiègne-Clairoix

St Etienne

Stade Bordelais

DN 2 club : Evreux

Une demande est arrivée hors délai le 17 janvier pour une DN 2 à St Jean d'Angély. La CN en prend acte et laisse le Conseil d'Administration décider s'il faut donner suite à ce dossier.

Classement 2008 des DN

Un classement sera établi pour les DN 1 et un classement pour les DN 2.

Les inscriptions des équipes de DN seront effectuées par les responsables de chaque équipe le samedi matin et le dimanche matin dans le cas de 2 courses dans le week-end, ceci pour tenir compte des éventuels forfaits de pilotes après l'épreuve du premier jour. (évolution de la règle)

Des bulletins d'engagement spécifiques seront envoyés aux clubs de DN 1 et DN 2. Des badges seront attribués à chaque structure de DN sur les épreuves retenues (DN 1 = 3 badges – DN 2 = 2 badges)

A l'issue de la saison 2008 il n'y aura pas de descente de clubs de DN 1 vers la DN 2 à condition que ceux-ci conservent leurs critères d'appartenance. Il pourra y avoir montée de 2 clubs de DN 2 vers la DN 1 à condition que ces clubs puissent satisfaire aux critères de la DN 1.

Barème de points

Après discussion il est décidé que les points seront ceux du logiciel actuel de classement dans la catégorie ou les pilotes auront effectivement participé.

Les points en manches seront intégrés pour tous les pilotes ayant participé.

Afin de valoriser la catégorie Elite pour laquelle les DN ont été mises en place, le barème Elite homme sera majoré de 8 points.

Epreuves retenues

Douai (2 courses) – Petit-Couronne et la Chapelle St Mesmin (2 courses) Compiègne (1 course)

5 – Candidatures 2009 et 2010

Des incertitudes sur la faisabilité des Coupes de France enregistrées à ce jour nous amènent à relancer un appel à candidatures pour la saison 2009. Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 15 mars 2008.

Un appel à candidatures pour l'ensemble des épreuves de la saison 2010 va également être lancé dans les comités (Inter région / Indoor / Coupe de France / TFBMX / Championnat et Challenge de France / Manche Europe)

Dates déposées à ce jour pour indoor 2009 : St Etienne 13/14 décembre 2008 – Douai 28 février et 1^{er} mars – Tours 31 janvier 1^{er} février – Caen date à confirmer.

Dates et lieu des épreuves européennes 2009 : Zwolle (indoor) 24/24/01 – 18/19/04 République tchèque – 2/3/05 Italie – Hongrie 16/17/05 – Angleterre 30/31/05 – Norvège Sandnes 13/14/06 – Belgique 27/28/06 – Danemark finale 10/11/12/07

6 – Présentation des épreuves officielles 2008

Les responsables des clubs de Condat, Lempdes, Lumbres, Vire étaient présents à Rosny pour faire la présentation de leurs organisations. Les prestations ont été de qualité ce qui laisse augurer des épreuves de très bon niveau.

Le dimanche les autres épreuves de la saison Douai, Petit-Couronne, la Chapelle St Mesmin, Vesoul, Compiègne, St Etienne, ont aussi fourni des dossiers à la hauteur de leurs événements.

Pour les prochaines présentations il sera exigé un support informatique à chaque organisateur.

7 – Date de la prochaine réunion

Elle aura lieu le samedi 10 mai 2008 à Rosny.

8- Questions diverses

Système de départ

Le système de départ aléatoire sera obligatoire à compter de janvier 2008 sur les épreuves indoor / coupe de France / championnat de France.

Délégués régionaux sur les épreuves CPP

Afin d'avoir accès au système de visualisation des résultats, il sera attribué 1 badge pour un responsable par comité.